

Règlement intérieur du Championnat de France Universitaire

Article 1 : ORGANISATION

Le championnat a lieu du 5 au 6 avril 2025 à la bibliothèque universitaire du Havre – 25 rue Philippe Lebon – 76600 Le Havre.

Il est organisé par la FFSU et la Ligue Normandie Sport-U. Il est homologué par la FFE et la FIDE.

La licence FFE pour la saison en cours est obligatoire pour les joueurs français.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE. L'article A5 des règles du jeu s'applique à ce tournoi.

L'accès au championnat est décrit dans le règlement universitaire « Echecs » de FFSU.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

La captation et la diffusion vidéo peuvent être autorisées uniquement avec l'accord préalable des organisateurs, avec l'obligation d'un délai d'au moins 15 minutes par rapport au direct. Cette autorisation peut être révoquée à tout moment si les organisateurs estiment que cela nuit au bon déroulement du tournoi.

Article 2 : FORFAITS

Les joueurs forfaits sans prévenir ne sont pas appariés à la ronde suivante.

Le forfait est déclaré **5 minutes** après le début officiel de la ronde.

Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du championnat.

Les joueurs désirant s'absenter à une ronde doivent prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

Article 3 : CADENCE

Le championnat se joue en 9 rondes en cadence Fischer de 15 minutes + 5 s par coup.

Article 4 : APPARIEMENTS

Les appariements sont établis au Système Suisse intégral (FIDE C04) à l'aide du logiciel PAPI 3.3.8.

Les appariements officiels sont affichés dans la salle de jeu. Les appariements publiés sur internet ne sont donnés qu'à titre indicatif, seuls les appariements affichés en salle font foi.

Article 5 : DEPARTAGES

1^{er} départage : Buchholz tronqué.

2^{ème} départage : Buchholz.

3^{ème} départage : Performance.

En accord avec l'article C07-16.6 des règles de la FIDE concernant les départages, la prise en compte des parties non jouées se fera selon la méthode de calcul utilisée par le logiciel PAPI 3.3.8.

Article 6 : ARBITRES

Principal : Bruno ADELIN, Arbitre International

Adjoint : Melvyn DECAEN, AFO2

Adjoint : Etienne GRANCHER, AFO1

Article 7 : SALLE DE JEU

La salle de jeu comprend les zones de jeu, la salle d'analyse, les toilettes, la buvette, la zone fumeur, et le podium.

Article 8 : HORAIRES

Fin du pointage	05/04/25	13h00
Ronde 1	05/04/25	14h15
Ronde 2	05/04/25	15h15
Ronde 3	05/04/25	16h00
Ronde 4	05/04/25	17h00
Ronde 5	05/04/25	17h45
Ronde 6	05/04/25	18h30
Ronde 7	06/04/25	09h30
Ronde 8	06/04/25	10h15
Ronde 9	06/04/25	11h00
Remise des prix	06/04/25	12h15

Article 9 : PRIX

Les prix sont décrits dans le règlement universitaire « Echecs » de FFSU.

Le règlement universitaire « Echecs » de la FFSU est affiché dans la salle de jeu.

Article 10 : REGLES

Il est interdit aux joueurs :

- D'utiliser des appareils électroniques dans la salle de jeu (sauf autorisation de l'arbitre) ;
- D'analyser en dehors de la salle d'analyse ;
- De boire de l'alcool, de manger et de blitzter dans la zone de jeu.

Une tenue correcte est exigée. Le port de claquettes, débardeur, casquette ... sont prohibés.

Les discussions et lectures suspectes sont à éviter.

Dans le cadre des mesures relatives au respect du Fair-Play, tout joueur refusant de se conformer aux directives de l'arbitre pourra être sanctionné de la perte de sa partie et de l'exclusion du tournoi.

La participation au championnat entraîne l'acceptation :

- Du règlement universitaire « Echecs » de la FFSU ;
- Du règlement intérieur ;
- De la charte du joueur d'échecs FFE ;
- Des règles du jeu FIDE en vigueur

Les contrevenants à ces règles seront sanctionnés.